

avec beaucoup de fierté, nous nous rendons vite à l'évidence que la grandeur même de nos Grands lacs peut jouer aussi bien contre eux que pour eux. Parce qu'ils sont immenses, on a cru qu'ils demeureraient éternellement aussi beaux et aussi grands, que l'homme ne pourrait en user ou en abuser de façon à en changer l'état naturel.

Nous avons vu ce que sont devenus les lacs Érié et Sainte-Claire parce qu'ils n'étaient pas assez grands. Le rapport ajoute:

C'est ainsi que raisonnaient nos ancêtres en utilisant à fond ce qui leur paraissait être des ressources illimitées de notre continent. Inutile de nous rappeler le résultat de cette futile destruction, mais ne l'oublions pas et comprenons que nous sommes actuellement en voie de commettre un acte aussi monstrueux en détruisant la dernière vaste ressource qu'il nous reste dans cette région. Rappelons-nous toujours aussi que les Grands lacs constituent une ressource naturelle bien plus importante pour nous qu'aucune de celles qui ont déjà été détruites.

Nous ne manquons pas de connaissances ni de documentation sur les problèmes de la conservation et sur la nécessité de préserver et de prendre soin de cette grande ressource canadienne qu'est l'eau. Si quelqu'un veut faire une étude sur la pollution, il devrait lire le document que j'ai entre les mains. Il a été publié par le département de biologie de l'Université McMaster. Il s'intitule: *Up the Pyramid*. Sous le titre: «La pollution ne mène nulle part», il indique que la question importante n'est pas de savoir si l'homme peut progresser mais s'il peut survivre.

Nous avons été avertis de la portée de nos actes. Nous avons institué des commissions et des organismes gouvernementaux pour étudier la situation et, malgré tout, nous continuons à polluer. Comme l'a dit un sénateur américain, ce pourrait être désastreux. Il semble parfois que nous sommes très proches du désastre.

Je suggère au ministre de recueillir tous les témoignages d'experts qu'il pourra trouver, avant que le comité ait terminé l'étude du bill C-144 et produit son rapport. Il devrait solliciter les interprétations et les suggestions des organismes qui ont étudié la question, y compris celles des experts de l'Université de Toronto et de presque toutes les autres universités canadiennes. J'espère sincèrement que le bill, avant de revenir à la Chambre, subira de nombreux changements. Ainsi, ceux qui polluent les eaux du Canada pourront recevoir les blâmes qu'ils méritent. J'espère qu'on prendra toutes les mesures voulues pour garantir que les eaux du Canada resteront pures et non polluées.

• (8.20 p.m.)

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, après avoir lu et entendu, au sujet de la loi sur les ressources en eau du Canada, l'apport des différents partis de la Chambre, il me semble que nous sommes tous conscients du fait que la question du contrôle, de la gestion et de l'utilisation appropriée des ressources en eau du pays est non seulement, pour tous les Canadiens, un sujet d'inquiétude, mais encore un problème important et immédiat.

Des députés de tous les partis représentés ici ont exprimé, avec plus ou moins de succès, leurs sentiments au sujet de l'utilisation et de la gestion des ressources en eau du Canada. Espérons, au moment où ce bill est sur le point d'être discuté en comité, que tous ceux qui ont parlé avec tant de vigueur et de conviction exposeront leur point de vue devant le comité, auquel il appartiendra ensuite dans son rapport à la Chambre de proposer à celle-ci le meilleur bill possible sur la gestion des ressources en eau du Canada.

Après avoir écouté les divers orateurs, il me semble qu'il y a deux ou trois facteurs sur lesquels je pourrais m'attarder quelque peu ce soir afin de dissiper les malentendus possibles. Je pense que je peux laisser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) le soin de répondre aux questions précises des députés. Cependant, il y a deux sujets dont j'entends traiter.

Le premier est la question des normes nationales. Les députés ont l'impression qu'il devrait y avoir des normes nationales sur l'eau et sur la pollution de l'eau. Nous pourrions sans doute dire en résumé que ce bill vise la gestion et l'emploi de l'eau, notre grande richesse naturelle et nationale. Néanmoins, il servira probablement de mesure antipollution.

J'y insiste: ce n'est pas du tout un bill contre la pollution. Un bill conçu exclusivement pour enrayer la pollution ne nous permettrait pas d'établir l'équilibre requis entre tous les emplois et tous les avantages. Il ne serait pas plus efficace qu'un bill visant exclusivement à lutter contre les inondations. Nous avons donc parlé de gestion des ressources en eau, de planification d'ensemble et de gestion du contrôle de l'eau pour donner une idée de l'ampleur de cette approche.

Un des aspects de cette large optique de gestion, c'est sans aucun doute l'établissement de normes qualitatives. Ces normes doivent être optimales pour le cours d'eau ou le bassin en question. Elles doivent convenir à la nature du cours d'eau, à la base de ressources